XR ART FAIR

Règlement Appel à projets 2023

L'appel à projets est ouvert du mardi 8 novembre 2022 jusqu'au mardi 10 janvier 2023, minuit (GMT). Formulaire d'inscription : https://newimages-xr-art-fair-2023.paperform.co/

Document mis à jour le 12 décembre 2022.

1- À propos du XR Art Fair

1.1 - Présentation. Au sein du Newlmages XR Market, place de marché leader en Europe, le programme XR Art Fair est une nouvelle initiative lancée en 2022 par Newlmages Festival avec le soutien de Creative Europe.

L'objectif du XR Art Fair est de rassembler des curateur-rices de musées, des programmateur-rices d'institutions culturelles et des artistes évoluant dans le champ de la création immersive. Newlmages Festival entend ainsi activer un réseau de distribution - européen et international - qui permettra de soutenir efficacement l'art immersif en favorisant la circulation ainsi que l'exposition des œuvres auprès des publics. Avec ce nouveau programme, Newlmages Festival se positionne sur la scène mondiale comme le premier rendez-vous professionnel entièrement dédié à la distribution et à la diffusion des œuvres immersives.

1.2 - Objectifs. Pour les curateur rices et programmateur rices du secteur culturel d'une part, il constitue une formidable opportunité de s'initier aux techniques de l'art immersif, d'acquérir les grilles de lecture propres à cette nouvelle forme artistique et de découvrir chaque année une sélection d'oeuvres innovantes spécialement conçues pour une distribution physique et soigneusement retenues par l'équipe du festival.

D'autre part, le XR Art Fair représente pour les artistes et producteur rices une occasion unique de multiplier les rencontres avec des curateur rices et programmateur rices du monde entier afin de leur présenter les créations qu'ils/elles sont susceptibles de distribuer.

1.3 - Format du programme. Le XR Art Fair est pensé de telle manière qu'il permet à tou·tes les participant·es de pouvoir bénéficier d'une qualité de service optimale et de tirer le meilleur parti de l'événement.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, l'équipe du festival pourra naturellement être amenée à adapter son dispositif et ne manquera pas - le cas échéant - de communiquer sur les mesures et dispositions prises.

2- Soumettre une oeuvre immersive

2.1 - Œuvres éligibles. Le XR Art Fair est ouvert à toute œuvre :

- qui, quelle que soit sa forme (film, jeu, œuvre interactive, performance, installation artistique, etc.), explore de nouvelles formes de narration par le biais des technologies XR (VR, AR, MR) ou à travers des dispositifs immersifs et/ou innovants (son binaural, IA, etc.)
- finalisée (quelle que soit la date) et ayant déjà été distribuée au moins une fois OU ayant une forme de distribution confirmée durant l'année 2023 (avec un contrat d'exploitation et/ou d'exposition déjà signé)
- o conçue pour une distribution / exposition physique

Le(s) pays de production, la durée, le genre ou le choix du dispositif de diffusion ne constituent en aucun cas des critères de sélection.

Pour toute question relative à l'éligibilité de votre projet, n'hésitez pas à nous contacter : newimages-xrmarket@forumdesimages.fr / manon.blot@forumdesimages.fr

2.2 - À propos de l'appel à projets. L'appel à projets du XR Art Fair est gratuit. Plusieurs projets peuvent naturellement être soumis par une même personne / société de production.

L'appel à projets est ouvert à tou·tes les porteur·euses d'expérience(s) immersive(s) et n'est pas sélectif. Les inscriptions doivent obligatoirement être faites :

- o en anglais
- via le formulaire en ligne avant le mardi 10 janvier 2023 (minuit, GMT)

Le festival garantit la confidentialité des informations et matériels transmis. Nous vous conseillons vivement de ne pas attendre les derniers jours de l'appel à soumissions pour déposer votre projet, afin d'éviter tout problème technique.

À noter également :

- les inscriptions incomplètes ne seront pas prises en considération
- o il n'y a pas de temps limite imparti pour compléter <u>le formulaire</u>
- vos informations sont automatiquement sauvegardées en local; vous pouvez donc fermer et/ou revenir ultérieurement au formulaire depuis le même appareil et le même navigateur (hors fenêtres de navigation privée)
- o plusieurs œuvres peuvent être proposées par un·e même postulant·e
- o une fois l'inscription finalisée, aucune modification ne pourra être apportée aux informations transmises avant la notification finale des postulant·es (une mise à jour sera proposée fin mars à l'ensemble des participant·es au XR Art Fair et avant l'annonce de la sélection)

En inscrivant un projet, vous reconnaissez détenir les droits afférents ou être habilité par tous les ayants droits. Newlmages Festival ne peut en aucun cas être tenu pour responsable en cas de réclamation, conflit ou poursuite.

L'inscription d'un projet en elle-même n'équivaut pas à une accréditation et ne donne donc en aucun cas accès au festival et/ou aux Journées pro.

3- Inscription et conditions de participation

3.1 - Validation de l'inscription. Il n'y a pas de processus de sélection à proprement parler. À l'issue de l'appel à projets, une simple vérification permettra à l'équipe du festival de s'assurer de la conformité des œuvres soumises avec les critères d'éligibilité ci-dessus mentionnés.

3.2 - Confirmer sa participation. Début février, tou·tes les postulant·es éligibles recevront par email la confirmation de leur participation au XR Art Fair.

À compter de la date d'envoi de ce mail, les équipes disposent d'un délais de 6 jours pour valider définitivement leur participation en :

procédant à l'accréditation d'au moins un e des membres de l'équipe¹

¹ Obligatoirement 1 accréditation / personne (tarif exceptionnel fixe de 70€ TTC). Si le/la participant·e bénéficie par ailleurs d'un code promotionnel plus avantageux, il/elle pourra le faire valoir.

- o procédant à l'achat de leur stand virtuel (vitrine auprès des Decision Makers)²
- o confirmer et/ou mettre à jour les informations relatives à leur(s) œuvre(s)
- **3.3 Annonce officielle.** La liste des œuvres retenues sera officiellement révélée début avril. Les représentant es des œuvres retenues pour le XR Art Fair s'engagent :
 - o à ne pas communiquer sur leur participation avant l'annonce officielle
 - à faire figurer le logo du festival ainsi que la mention "XR Art Fair -Newlmages Festival 2023" sur leurs outils de communication ainsi que dans les crédits du projet (un kit de promotion sera transmis à cet effet)
- **3.4. Présentation du projet.** Les porteur euses de projets s'engagent à envoyer une vidéo ou un trailer de présentation (2 à 5 minutes, claire et concise) et une description écrite du projet pour début mars 2023.
- **3.5.** Étude d'impact. Les participant es au Development Market s'engagent à répondre aux questionnaires d'étude d'impact qui seront envoyés à trois moments différents par l'équipe du festival.

4- Contreparties

4.1 - Mise en relation avec les Decision Makers. Le XR Art Fair garantit :

- la participation de curateur·rices de musées et de programmateur·rices d'institutions culturelles (Europe et international) susceptibles de distribuer les œuvres présentées
- la présentation des projets sélectionnés aux Decision Makers en amont de le l'évenement ainsi qu'un accompagnement sur-mesure au moment de l'organisation des rendez-vous (conseil et valorisation des projets auprès des Decision Makers, en fonction de leurs attentes et ou de leur ligne artistique et éditoriale)
- o la tenue de l'ensemble des rendez-vous sollicités par les Decision Makers

En outre, le XR Art Fair garantit aux œuvres sélectionnées une visibilité auprès de l'ensemble des personnes participant aux Journées pro. Ce faisant, les équipes sélectionnées auront également la possibilité d'organiser des rendez-vous additionnels avec

² Obligatoirement 1 stand par société participant au XR Art Fair. Chaque stand permettra de présenter un ou plusieurs projets au choix (ou un catalogue de projets). Prix du stand virtuel : à partir de 110€ TTC.

d'autres personnes accrédité·es, quand bien même ils / elles ne participeraient pas directement au XR Art Fair.

À noter toutefois :

- le XR Art Fair ne peut en aucun cas garantir un nombre minimum de rendez-vous pour chaque projet
- les noms des Decision Makers seront régulièrement annoncés à partir de début 2023

4.2 - Format et organisation des rendez-vous. La planification des rendez-vous s'effectuera en trois temps :

- 1er round rendez-vous sollicités à l'initiative des Decision Makers et pré-organisés par l'équipe du festival (les participant·es n'ont rien à faire)
- 2ème round rendez-vous sollicités directement par les participant·es des projets auprès des Decision Makers (sous réserve d'acception)
- 3ème round rendez-vous sollicités par d'autres accrédité-es (hors XR Art Fair) auprès des participant-es, et inversement (sous réserve d'acceptation)

D'une durée de 25 minutes, les rendez-vous s'effectueront en présentiel à Paris les 5, 6 et 7 avril 2023.

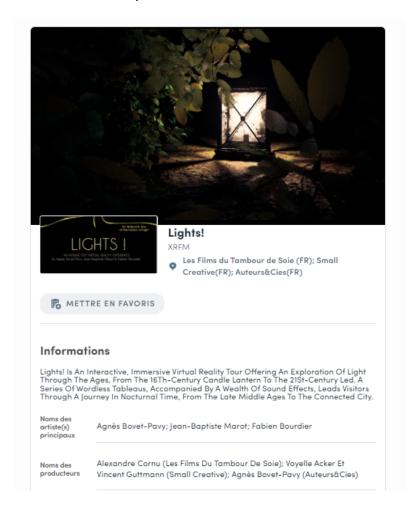
Tout rendez-vous additionnel (3ème round) devra avoir lieu en dehors des créneaux ci-dessus mentionnés (réservés aux 1er et 2ème rounds). Le choix de la date et du lieu est laissé à la discrétion des participant·es. Merci toutefois de bien vouloir noter que ces rendez-vous additionnels ne pourront être organisés dans l'espace réservé au XR Art Fair.

4.3 - Stands en ligne. Un stand en ligne (ou "Virtual Booth") permettra à chaque équipe de présenter le(s) projet(s) de sa société aux Decision Makers ainsi qu'à l'ensemble des professionnel·les accrédité·es. Le stand en ligne ainsi que ses différentes fonctionnalités sont accessibles pendant un an.

À noter : chaque société participant au XR Art Fair devra acheter un stand en ligne pour y présenter son projet / son catalogue de projet (voir tarifs ci-dessous).

Accessible depuis l'Espace pro du festival, ce stand en ligne offre aux sélectionné-es l'opportunité :

- de présenter et de promouvoir leur(s) œuvre(s) (ajout possible de vidéo, visuel, synopsis, pièces jointes, liens) ainsi que de spécifier le(s) type(s) de partenaires recherché(s)
- de mettre à jour et/ou de compléter les informations afférentes à leur(s)
 œuvre(s) en toute autonomie, avant et après le festival (les principales informations devront toutefois être confirmées au moment de l'annonce de la sélection pour l'édition des différents supports de communication)
- de gérer leur agenda, définir leurs disponibilités et éventuellement répartir les demandes de rendez-vous entre les membres de l'équipe
- d'ouvrir leur propre espace chat, permettant d'entrer en relation et d'échanger avec l'ensemble des participant-es
- o de poster des offres (emploi, services) afin de promouvoir leurs activités
- de télécharger les contacts des personnes avec lesquelles ils / elles seront entré·es en relation pendant le festival



5- Participation à l'événement.

5.1 - Coûts pour les participant·es. Applicables pour chaque société participant au XR Art Fair :

Stand virtuel ("Virtual Booth") = à partir de 110€ TTC

obligatoire pour confirmer sa participation au XR Art Fair

1 stand virtuel / société représentée

1 à 2 projets présentés = 110€ TTC

3 à 5 projets présentés = 310€ TTC

6 à 10 projets présentés = 510€ TTC

nombre de projets illimité = 910€ TTC

Applicables pour l'ensemble des participant es au XR Art Fair :

Accréditation Journées pro

Accréditation obligatoire d'au moins une personne de l'équipe pour confirmer la présentation de l'œuvre

Cette accréditation obligatoire est au tarif privilégié et fixe de de 70€ pour une personne, et équivaut à une accréditation Full Access et donne accès au XR Development Market

Une réduction de 40% est données par équipe / projet pour trois autres accréditations (Full Access ou Online Access)

Si le / la participant e bénéficie par ailleurs d'un code promo, il / elle peut naturellement faire valoir cette réduction lors de l'achat de son accréditation. Dans le cas où le / la participant e serait d'ores et déjà accrédité e, seul l'achat du stand virtuel sera requis.

- **5.2 Défraiement.** Merci de noter que le transport, l'hébergement et tout autre frais restent à la charge des participant·es.
- **5.3 Dates et déroulé du XR Art Fair.** Matinées du 5, 6 et 7 avril: Rendez-vous en présentiel à Paris avec les Decision Makers.

Tout rendez-vous additionnel (3ème round) devra avoir lieu en dehors des créneaux ci-dessus mentionnés (réservés aux 1er et 2ème rounds). Le choix de la date et du lieu est laissé à la discrétion des participant es. Merci toutefois de bien vouloir noter que ces rendez-vous additionnels ne pourront être organisés dans l'espace réservé au XR Art Fair.

6- Communication et promotion.

- **6.1 Éléments de communication.** À partir de février, les équipes participant au XR Art Fair auront la possibilité de confirmer et/ou de mettre à jour les informations relatives à leur(s) œuvre(s). En acceptant ce règlement, vous autorisez le festival à utiliser les informations générales à des fins promotionnelles sur ses différents canaux de communication, et ce pour une durée de trois ans.
- **6.2 Mise à jour des informations transmises.** Une fois leur inscription validée, les participant es auront la possibilité de mettre à jour les données relatives à leur(s) œuvre(s) à n'importe quel moment depuis leur Espace pro (accessible via le site du festival).

Merci néanmoins de noter que les informations générales (synopsis, équipe et fiche technique, visuel) utilisées pour l'édition des supports de communication (brochure) devront être transmises fin mars, au moment de la confirmation de votre participation.

6.3 - Visibilité Newlmages Festival. Dès l'annonce officielle, les équipes devront faire mentionner leur participation au XR Art Fair sur leurs outils de communication. Un kit de promotion sera transmis à cet effet courant février.

7- Calendrier

Mardi 8 novembre 2022 : ouverture de l'appel à projets.

Mardi 10 janvier 2023 (minuit, GMT) : clôture de l'appel à projets.

Début février 2023 : notification des postulant·es, confirmation de participation (achat du stand virtuel + accréditation) et validation des informations pour la brochure du festival (texte de description, visuels).

Mi-février 2023 : annonce officielle de la sélection.

Début mars 2023 : envoi de la vidéo de pitch/trailer/démo et de la présentation écrite

Matinées du mercredi 5, jeudi 6 et vendredi 7 avril 2023 : Rendez-vous en présentiel avec les Decision Makers

Mercredi 5 au vendredi 7 avril 2023: Journées Pro Newlmages Festival

Vendredi 7 avril 2023 : cérémonie de clôture (Journées pro) de Newlmages Festival

Samedi 8 et dimanche 9 avril 2023: Newlmages Festival (grand public)